

L'article dans les grammaires françaises éditées en Espagne (1565-1799)

BRIGITTE LÉPINETTE

Universitat de València

Dans le texte intitulé «Histoire et historiographie de l'enseignement du français: modèles, objets et analyses», P. Swiggers (1990), posant les bases méthodologiques d'une discipline dont il voulait cerner la spécificité et l'autonomie, opposait deux objets primordiaux de la pratique historiographique en français langue étrangère (FLE désormais). Face à un second objet (dans l'ordre de la présentation de l'auteur) (p. 29) «constitué par les formes descriptives utilisées dans l'enseignement de la langue étrangère», qui relevait de la «praxis historique de la didactique des langues, ou, au moins [de] ce qui permet de reconstruire le plus adéquatement cette praxis»¹, il plaçait un premier objet, «défini par l'ensemble des réflexions théoriques qui concernent la langue étrangère et son enseignement», montrant que ces dernières pouvaient être considérées soit dans le rapport entre l'exposition grammaticale dans sa totalité et la visée didactique de l'auteur, soit dans le rapport entre un fragment de cette exposition, et la même visée didactique².

Nous présentons ici la question de l'article dans l'histoire de l'enseignement du FLE en Espagne. Selon les distinctions effectuées par Swiggers, notre objet relève méthodologiquement de la première des deux classes déterminées: il s'agit de mises en forme grammaticales qui supposèrent des décisions de niveau microscopique (voir note ci-dessus). Nous n'envisagerons donc pas cette question uniquement comme d'ordre linguistique mais nous tiendrons aussi compte de paramètres pédagogiques

1. Swiggers, 1990: 29: «Pour ce type d'études, l'historien dispose d'une masse de sources (manuels de langage, grammaires, livres d'exercices, etc.) dont il faut analyser l'évolution méthodologique, par rapport à un domaine particulier[...]».

2. Swiggers, 1990: 29: «La réflexion théorique est [...] caractérisée par la recherche d'une tâche à accomplir —la mise en forme grammaticale— à l'aide d'un cadre descriptif transféré. Elle implique des décisions de type macroscopique (par ex. en ce qui concerne l'enseignement par la grammaire seule, par des listes de vocabulaire, par des textes modèles ou par une combinaison de ces méthodes), et des décisions de type microscopique (concernant la présentation didactique de tel ou tel problème grammatical)».

(dans la mesure où nous les connaissons et où nous les jugeons avoir été décisifs). La période envisagée sera celle qui va de la première grammaire du français en Espagne (Sotomayor, 1565) à la dernière qui sera éditée au XVIII^e siècle (Laurez de Mairán, 1799, voir corpus en annexe).

L'article et son analyse dans les grammaires françaises, considérée dans son évolution, en tant qu'ensemble de conceptions relevant exclusivement du domaine de la linguistique, a déjà fait couler beaucoup d'encre. C'est la partie du discours pour laquelle le cadre latin, emprunté par le français dans son processus de grammatisation, n'offre pas d'analyses antérieures sur lesquelles, à partir de la Renaissance, les grammairiens peuvent s'appuyer. Ils sont alors obligés d'innover, mais l'assimilation de l'article à la marque casuelle, en cohérence avec l'adoption de la déclinaison pour les langues modernes, compliquera la reconnaissance de cette *particule* comme élément du discours et l'intégration de certains éléments (*un, des, du*) dans cette nouvelle catégorie. Ainsi, au cours de la période envisagée, le nombre des articles changera et leur fonction par rapport au nom évoluera de façon importante du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. Cette évolution, déjà décrite et commentée pour les principales grammaires du français (éditées en France et pour d'autres, moins connues, éditées hors de ce pays, voir bibliographie), restait à étudier pour l'ensemble grammatical, homogène du point de vue des utilisateurs, qui constitue notre corpus linguistico-pédagogique. Dans notre présentation, il nous a paru nécessaire de prendre comme référence les textes français qui ont influencé les auteurs de cet ensemble ou qui sont situés expressément dans le même courant que certaines de nos grammaires d'outre-Pyrénées, bien que, nous l'avons dit, nous accordions une part à la pédagogie.

Comme on le sait, les ouvrages de la Renaissance considéraient pratiquement tous —avec les nuances qu'ont soulignées Kuckenheim (1932:115-126), Kibbee (1991:158-162) pour le domaine franco-anglais, Ramajo Caño (1987:63-72) pour le domaine espagnol, mais surtout Chevalier (1968) pour le domaine français³— que l'article, dont l'analyse s'intègre dans la problématique de la division en parties du discours⁴, était la marque du cas (et parfois simultanément celle du genre et du nombre). En France, Estienne (1557:18), représentant cette position théorique, avait défini l'article de la manière suivante:

«Articles sont petits mots d'une syllabe, faisant un mot, desquels on sert pour donner a cognoistre les cas des Latins qu'ils appellent nominatif, genitif, accusatif, ablatif [...]».

alors que, quelques années plus tôt, Palsgrave (1530) s'était montré plus innovateur en remarquant que (Kibbee 1991:160):

3. Voir aussi Yvon 1955 et Joly 1980 dans des travaux monographiques.

4. Voir pour cette question, spécialement: Paddley 1976, 1985, 1988; Colombat 1988 a et 1988b et Jullien 1988, en plus des auteurs déjà cités.

«The article serves not only as an indicator of case, but also[...], as the basis for the division between substantives and adjectives».

L'article avait déjà une fonction différentielle, autre que la pure marque casuelle.

Dans le domaine espagnol, la position de C. Oudin (1597) analysant le castillan, sera, dans la brièveté de la définition présentée, identique à celle, prédominante à l'époque, de R. Estienne (1619:7):

«La premiere [diction (l'article)] sert à la déclinaison des autres parties declinables, n'y ayant autre moyen de cognoistre la variation des cas que par iceluy»⁵.

L'opuscule de Sotomayor, édité à Alcalá en 1565, dans la lignée des manuels à visée pratique destinés à l'enseignement des langues vivantes (comme l'était celui de Meurier 1558), ne présente ni définitions ni commentaires sur l'article, mais ses énumérations de formes (dans ses paradigmes de déclinaison du nom) permettent de considérer que cette *particule* marque le cas et le genre. C'est la visée pratique de Sotomayor, renvoyant à une pédagogie dans laquelle prédomine l'*usus* (mémorisation s'opposant à la *ratio*, qui serait la réflexion sur les formes de la langue, comme pour le latin à l'époque, encore enseigné comme une langue vivante⁶), qui détermine cette absence d'analyse explicite de l'article, alors que des grammaires de nature plus spéculative, dont l'ambition était, pour reprendre l'expression de Nebrija, de *reducir a arte* la langue, avaient, de ce fait, inclus cet élément comme objet de leur réflexion.

En France, la théorie de l'article, marque casuelle, sera déjà ébranlée au début du XVII^e siècle. Maupas, qui représentera le premier la *grammaire des observations*⁷, insiste sur le fait que c'est sa visée pédagogique qui le conduit à déterminer pour l'article ce statut de marque casuelle (1618: 22a et b):

«On appelle communement articles certaines syllabes dont nous nous servons à distinguer & qualifier nos propos. [...]. On met peine aussi de distribuer [les articles] en cas pour imiter en quelque sorte les Grecs & Latins en leurs déclinaisons. Bien que cette distribution serve plus pour commodité d'enseigner, que pour ce qu'il soit ainsi réellement & de fait. Car à vray dire, il n'y a que Le, la, les qui semblent articles; les autres

5. Nebrija 1492 reconnaissait à l'imitation des Grecs un article (*le, la, lo*) qu'il ne considère pas marque de cas mais du genre: «*Añadimos [el artículo] al nombre para demostrar de qué género es*» (1980: 183). Cette position était donc plus claire que celle de C. Oudin qui réintroduit le concept de déclinaison que Nebrija avait exclu.

6. Pour l'opposition *usus / ratio*, voir entre autres, Stefanini 1994: 201 «Sur l'enseignement du latin sous la Renaissance» et Chevalier 1968: chapitre III «Grammaire et pédagogie».

7. Voir Stefanini 1994: 199-213, voir aussi *infra*. Il importe de faire remarquer qu'alors que nous avons la quasi certitude que Núñez de Prado, auteur de notre ensemble élaboré en Espagne, connaissait Chifflet, nous ne savons pas si Maupas, qui n'est cité par aucun auteur qui ait élaboré une grammaire du français en Espagne, a été lu de ce côté des Pyrénées.

sont comme des prépositions desquelles notre langue se sert pour arranger les mots, & les adapter les uns aux autres»⁸.

Après avoir ainsi pris position, à la fois théoriquement et pédagogiquement, Maupas fait appel à des concepts sémantico-logiques (d'extension, notamment), pour déterminer l'existence de deux classes d'articles qu'il met en relation avec les différentes catégories de noms⁹.

Cependant, le fait de prendre encore en considération la déclinaison, ne rompant pas, de ce fait, avec la tradition scolaire, compliquera, chez Maupas, l'organisation de l'ensemble, qui aurait pu être semblable, sous plusieurs aspects, à celle des tenants d'un article français dont la fonction principale était de déterminer la signification du nom¹⁰. Finalement, il y a eu une réflexion théorique innovatrice mais liée à une stratégie pédagogique qui ne l'est pas. C'est ce qui expliquerait la position, apparemment

8. C'est nous qui soulignons.

9. La première classe est: articles définis + appellatifs qui peuvent être pris dans deux sens (p. 23 a et b):

a) «Les articles définis ne restreignent point la signification du mot, ains la laissent en sa naturelle. Pour mieux entendre cecy, representez-vous qu'aucuns mots ont naturellement une signification estenduë & indifferente à tous et à chacuns de leurs sujets & individus, ainsi, *Royaume, Ville*, [...] et autres innombrables, les Grammairiens ont nommé cette sorte de noms-là, noms appellatifs, c'est à dire desquels on appelle tous individus de leur genre et especes, ce mot de Roy convient à tout Roy [...] & ainsi des autres. [...].

b) Les définis determinent cette vague signification des appellatifs & la recueillent et appliquent à un seul, comme si ie di *J'ay veu le Roy* »

La seconde classe est celle des indéterminés (p. 24 a) «qui n'obligent à aucun sujet particulier [...] comme [...] *il promet en foy de Roy*». [...] Ces articles-là laissent leurs termes en leur indifférente & non limitée generalité».

Ensuite, sans leur donner vraiment le nom d'article, Maupas présente *un* (dans le système de la déclinaison: *un, d'un, à un*) opposé à *des/de* (dans ce dernier cas devant adjectifs (*De bons rois*), pour des choses ou des «qualitez» (p. 24 a).

Finalement la notion du partitif (pour nous) est introduite (p. 24 b-25 a):

«Il arrive non moins souvent que nous parlons des choses comme par pièces & morceaux ou quantité d'icelles comme *du pain, du vin, de la toile, de la soye*, [ou encore] *de la chaleur, de la blancheur*».

Tous les articles que reconnaît la grammaire actuelle sont donc déjà présents chez Maupas. Leur organisation est établie en fonction de la signification pour le nom *déterminée* à partir des concepts suivants:

1/ signification étendue/ restreinte pour le *défini* (selon les emplois particuliers en discours);

2/ signification *générale* pour les *indéfinis*,

3/ signification *d'unité* pour *un / des* (considérés comme indéfinis)

4/ signification *de partie* du tout pour *du/de la* pour des noms de qualité (*de la froideur*) et de substance dont on peut envisager une partie (*de la soie*).

10. Au XVIII^e siècle, ce sont en France: Arnaud et Lancelot 1660. Au XVIII^e, Buffier 1611, Girard, 1747, Beauzée 1767, Du Marsais 1768, Condillac 1775. Il y a donc lieu de souligner, comme l'ont fait Brunot (1966: T. III, 2e partie, p. 422 et suiv.) et Joly (1980: 17), que la position de Maupas est une exception au début du siècle et, plus encore, dans la grammaire pédagogique pour étrangers.

ambiguë, de cet auteur, maître de langues en même temps que grammairien, qui table sur les connaissances préalables de ses élèves étrangers allemands ou flamands (dont le bagage culturel était, au minimum, la lecture, obligatoirement en latin à l'époque), pour leur faire assimiler le français. Ce serait donc surtout un principe d'économie didactique qui fera considérer, de manière conservatrice, l'article comme désinence du nom qui se décline.

Il semble qu'il en ira de même chez le P. Chiflet 1659, pédagogue comme Maupas, qui insiste, avec une certaine incohérence de principe, sur l'usage des articles, après n'avoir reconnu à ces derniers, comme à contre-cœur, qu'une fonction de marque casuelle¹¹. Cependant le jésuite ne théorise pas sur la nature de l'article (il est moins explicite que Maupas). Dans ces développements, il se montre ainsi parfait représentant de cette *grammaire des observations* du XVII^e siècle, qui énumérait au premier chef des usages, plutôt qu'elle ne présentait des théories (ce qui peut, somme toute, être adéquat dans une grammaire pédagogique). C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, ce type de grammaires sera apprécié des auteurs de notre ensemble espagnol, qui, en général, fuiront aussi les théories.

Billet 1673¹² est le premier représentant en Espagne de la tendance marquée par cette *grammaire des observations*, à laquelle nous venons de faire allusion. Les analyses que nous lisons dans l'œuvre du maître de français suggèrent que, sans doute bon praticien, il n'est pas un grammairien innovateur. La morphologie de la *gramática* s'ouvrait sur un chapitre consacré aux articles qui n'occupe que deux pages. Cette *partie d'oraison* fait l'objet de la définition suivante (p. 21):

«En las lenguas vulgares, los artículos dan el ser a los nombres que sin ellos, no se pueden declinar».

Elle est donc vue de manière "classique" en ce qui concerne son rapport à la déclinaison mais la formulation (*da el ser a los nombres*) peut évoquer une conception de déterminant du nom, qui n'est déjà plus rare à l'époque en France, nous avons vu la position de Maupas, mais aussi en Espagne¹³. Cependant, plus philosophique que linguistique, elle ne lève pas l'ambiguïté concernant l'interprétation à donner à la définition du Parisien transplanté dans la Péninsule.

11. Si Chiflet parle tout de même de la signification du nom, ce n'est pas l'article qui en est responsable. C'est le nom pris dans une signification donnée qui veut un article donné (p.15):

Devant les noms appellatifs qui sont mis en signification générale & confuse, on employe l'article indéfini [...comme dans] *un pot de vin*. Remarquez que beaucoup veut l'article indéfini [...comme dans] *beaucoup d'argent*.

Chiflet n'explique donc pas pourquoi *beaucoup* veut *de*, mais il montre l'identité du fonctionnement de 1/ N + N et de 2/ Beaucoup + N. Il intègre ainsi ce syntagme dans un ensemble, en une observation qui contribue à *dénombrer* le plus exhaustivement possible les éléments qui constituent, pour lui, ce dernier.

12. L'édition que nous avons utilisée est la 3e, de 1708. Les pages citées sont de cette dernière. Voir pour cet aspect: Lépinette 1996.

13. Voir à ce sujet, Ramajo Caño, p. 63-67.

Quelques années plus tôt, la grammaire française pour Espagnols avait permis de noter l'apparition d'une conception nouvelle de l'article. Pour Diego de la Encarnación (Douai 1624, Madrid 1635), influencé par la grammaire rationaliste espagnole (Jiménez Patón, 1616, redevable à son tour à la *Minerva* de Sanctius), l'article, qui se décline, est encore seulement ce que nous entendons par *défini*, mais il en est donné une définition à la fois sémantique et formelle. Il sert à «*determinar y a particularizar [la] significacion [del nombre y] declarar su genero*» (1624: 28).

Cette tendance deviendra dominante en France à partir de la *Grammaire générale et raisonnée* (désormais G.G.R.) de Port-Royal. Arnaud et Lancelot reconnaissent tous nos articles, énonçant clairement le rapport entre ces derniers et le nom, établissant ainsi (Joly, 1980: 23) «une typologie de la détermination à partir d'un classement des effets de sens obtenus par l'emploi des deux articles auquel est opposé le non-emploi de ces articles», qui sera plus précise et sans aucun doute, mieux fondée¹⁴. Nous avons montré (Lépinette 1996) que la G.G.R. aura aussi des répercussions sur la grammaire française en Espagne, mais cette influence ne se fera sentir qu'à la fin du XVIIIe siècle, quand la grammaire générale commence à y être connue. En ce qui concerne plus précisément notre ensemble, ce sera la grammaire française *philosophique* du siècle des Lumières qui sera prise directement comme modèle et, parfois, comme texte de base (cas de Restaut cf. *infra* utilisé par Laurez de Mairán, 1799). La G.G.R. elle-même restera apparemment inconnue des maîtres de français de la Péninsule¹⁵. Le fait s'explique d'une part, par la caractéristique de cet ouvrage destiné pour la première fois, exclusivement, à des utilisateurs français et d'autre part, par la tendance générale des praticiens espagnols à aller chercher dans leurs lectures françaises un bien directement utilisable par leurs destinataires. Une autre raison, de nature plus théorique, expliquerait aussi cette méconnaissance de Port-Royal: dans la grammaire pédagogique pour étrangers: nous l'avons dit, l'enseignement des formes est prégnant par rapport à celui des sens et des fonctions. La G.G.R. n'apportait donc pas ce dont les auteurs de français L.E. jugeaient avoir besoin.

Au XVIIIe siècle, dans Buffier 1711 –également source directe de l'un des ouvrages pour l'enseignement du français en Espagne: Núñez de Prado 1728– qui se présente comme une grammaire générale et suit la G.G.R. dans certains de ses développements, trois articles sont reconnus (1711: 108):

14. Nous précisons seulement que dans la G.G.R., les articles sont \emptyset , Le et Un/une/des. Tous nos articles actuels sont donc reconnus comme tels. Les Messieurs de Port-Royal définiront ces derniers, clairement cette fois, sans se référer au cadre de la déclinaison (*ces articles n'ont point proprement de cas*, p.67). L'article est, comme Maupas l'avait déjà énoncé, un élément qui *détermine la signification du nom* (p.66). Joly (1980: 23) démontrera longuement que «Toute la théorie de la détermination à l'époque classique [...] est contenue en puissance dans cette brève analyse de Port-Royal».

15. Voir Lépinette 1996. Seul Chantreau 1781 cite Port-Royal (p.2) mais il ne la prend pas directement comme source de développements figurant dans sa grammaire, voir *infra*).

«Pour en rendre la pratique plus aisée, nous distinguerons dans le français trois ordres ou arrangemens qu'on peut faire des articles [...]. On n'en distingue communément que deux le *défini* & l'*indéfini*: nous retiendrons ces deux noms, mais nous croions à propos d'en distinguer un troisième qui résulte des deux précédens, & pour cette raison, nous les appellerons *mitoyen*: nous pouvons aussi très-bien l'appeller l'*indéfini partitif* [...]».

mais le jésuite français inclut encore parmi les articles (p.43) *de, du, des, et à, au, aux*, à côté de *le, la, les*, ce qui lui permet de dire que ces éléments servent à *articuler & distinguer les cas* et à justifier la présentation des déclinaisons (*Le prince, Du prince, Au prince*, p. 108), dans une concession évidente à la pédagogie que reproduira Núñez de Prado. Cependant, immédiatement après, la question du sens des articles est discutée et l'auteur différencie ces derniers, l'article défini renvoyant sémantiquement à la *distinction individuelle & totalité spécifique*, et l'article indéfini, au contraire, à une distinction ni individuelle ni spécifique. Enfin, *un & une* constituent *une espèce de quatrième Article* proche, pour le sens, de l'indéfini (p.124):

«Un employé en manière d'article [...] ne signifie souvent qu'une unité indéterminée et vague».

Malheureusement, comme Joly (1980:16-27) l'a fait remarquer, Buffier ne tire pas parti de ses remarques sémantiques sur *un* (opposant *un livre ennuyeux est bon pour dormir* et *j'ai rencontré un homme ce matin* (p.168-9) qui contenaient en germe la différenciation d'origine guillaumienne sur *extension* et *extensité*¹⁶. Le jésuite apparaît donc ambivalent, offrant, d'une part, une théorie de l'article qui est le fruit de toute une réflexion originale s'intégrant dans le courant de la G.G.R. mais conservant par ailleurs une présentation qui fait apparaître *le, la, les* comme une désinence du nom dans les faits.

La grammaire française pédagogique, du courant du XVIIIe siècle, reprendra quelques uns des aspects nouveaux de Port-Royal et de Buffier, mais elle ne perdra pas de vue qu'en face de l'ouvrage de ce dernier, apparemment encore destiné à des étrangers ne connaissant pas la langue française (mais le jésuite n'est pas très clair au sujet des autres lecteurs qui pouvaient être intéressés par sa grammaire), elle est devenue un instrument pour l'apprentissage ultérieur du latin. Après un chapitre qui passe en revue la position de ses prédécesseurs grammairiens sur l'article, Girard (cité par Chantreau¹⁷ et sans doute utilisé par Jovellanos dans ses *Rudimentos de Gramática Francesa*) rejette l'existence de la *diversité d'inflexion* qu'on a voulu voir pour cette particule (1747:166):

16. Joly 1980: 26: « La variation d'*extension* [est] attachée au nom de langue (homme, roi, etc.) ou à l'unité conceptuelle formée par le syntagme nominal (homme [...] qui pêche, homme savant, etc.) avant emploi en discours dans une phrase particulière, tandis que la variation d'*extensité*, qui ne change rien au rapport fixe extension/compréhension préalablement établi, consiste à attribuer à la signification nominale une largeur d'application momentanée (singulière ou universelle) dont l'article est précisément le signe».

17. Par exemple, p.130, où l'Abbé est longuement cité.

«Commençons donc, dès à présent, à purger la méthode françoise de tout ce fatras de cas, comme de superfluités étrangères plus propres à nuire qu'à servir à l'intelligence de nôtre langue».

Radical pour ce qui est de la déclinaison, l'auteur des *Principes de la langue française* considère que le seul article est *le* et, en conséquence, il condamne vigoureusement l'*indéfini* de la théorie de la Renaissance (1747: 176):

«Dissipons encore un autre phantome qui se présente encore ici. C'est un prétendu article, qu'on nomme INDEFINI & qu'on ne sauroit véritablement définir. [...] Nous renvoyons donc cet *Indéfini*, ainsi que les cas, dans le pays des chimères. Tous les services qu'on lui attribue sont réellement ceux de deux de nos prépositions».

montrant que, comme à., *de* est «*particule extractive, dont la fonction est de faire entendre que la dénomination qu'elle précède est employée dans un sens d'extrait et non d'universalité*» (p. 186). Le terrain est ainsi déblayé pour différencier clairement l'article des prépositions à et *de*, permettant de clarifier en même temps la question du régime. Quant à *un* que, selon Girard, on a voulu (p. 200) «transplanter dans un pays étranger, & lui déférer les honneurs de l'article [...]», il est considéré (p. 202) «adjectif pronominal qualifiant, ainsi que plusieurs & quelques par une quotité d'individus». La grammaire de l'Abbé Girard, connue de Chantreau 1781 qui la cite mais ne s'appuie pas sur cette exposition de l'article, était sans doute trop *raisonneuse* pour des étrangers. C'est l'Abbé Wailly qui servira de base au maître de langues d'Avila pour cette question (voir *infra*).

Wailly 1764 est un ouvrage dont la visée pédagogique, parallèlement à ce qui se produira dans notre corpus grammatical édité en Espagne, détermine les analyses (p. viij):

On dit communément que nous avons quatre sortes d'articles, le défini, l'indéfini, l'indéterminé & l'article *un, une*; qu'il y a dans notre langue, comme dans le latin, des cas & des déclinaisons; & que l'on emploie un grand nombre de pages à expliquer ces différentes sortes d'articles, à décliner les noms & les pronoms. [*Je*] suis persuadé que sans admettre ces articles, on explique mieux les difficultés de notre langue¹⁸.

Le grammairien reconnaît pour cette raison un seul article, dont la caractéristique est d'être placé devant le nom (p. 7). *Du, des, au, aux* sont dits être mis pour *de le, de les, à le, à les*. La partie de syntaxe intitulée *Usage de l'article* reprend, considérablement élaguées, les analyses de *le* qui sont dans la ligne de celles de Port-Royal. L'article y détermine la signification du nom. *Le* «signifie ou une espèce de choses ou une ou plusieurs choses déterminées». *Du* partitif, Wailly dit rapidement: «le nom commun pris dans un sens partitif, admet l'article» (voir *infra* aussi).

18. C'est nous qui soulignons.

Ainsi, la grammaire pédagogique française du milieu du siècle, pour des raisons plutôt théoriques (Girard 1747) ou plutôt pratiques (Wailly 1764), exclut complètement la déclinaison et présente une doctrine de base sémantique, incluant le partitif (*du pain, de la viande*) mais écartant l'article *un*.

Dans le *Cours d'étude* —on le sait, destiné au Prince de Parme¹⁹—, Condillac (1775²⁰), qui sera cité par Chantreau, juge les discours de ses prédécesseurs sur l'article, variables et parfois imprécis (p. 216):

«L'article a fort embarrassé les grammairiens, et c'est la chose qu'ils ont traitée le plus obscurément»

Il considère aussi que seul *le* est un article, dont la nature est expliquée par l'opposition entre détermination vs. indétermination (ce qui fait intégrer ce dernier dans la classe des adjectifs²¹), notions qui sont expliquées en termes d'extension vs. compréhension. Chez Condillac, pour des raisons théoriques d'unification de la doctrine, les articles sont devenus adjectifs.

Après avoir montré le changement radical que représenta d'abord la position de Port-Royal vis-à-vis de l'article, et plus tard, celui que, du point de vue purement doctrinal, supposera la grammaire philosophique, Joly (1980: 17-18) concluait que, finalement, «le débat sur l'article qui renvoie à l'opposition du français au latin, s'inscrit dans la longue querelle des Anciens et des Modernes. Il correspond à un développement récent de la conscience linguistique des grammairiens et de leur attitude à l'égard de leur propre langue».

A l'étranger (en Espagne, dans notre cas), le problème ne se posera pas au XVIII^e siècle de la même manière qu'en France. Les auteurs d'ouvrages pour l'enseignement du FLE ont un rapport à la langue décrite (le français) fortement médiatisé par les objectifs de la pratique que supposent leurs expositions théoriques. Leur grammaire est obligatoirement liée à la notion d'efficacité et de résultat.

19. Le Prince de Parme connaissait le français. Comme il est d'ailleurs évident, le *Cours* n'est une initiation à la langue française mais le Prince de Parme est un enfant. Il ne s'agit donc pas d'une pure réflexion sur la langue. Ainsi les usages des articles sont décrits (voir chapitre de l'article, p. 216-229).

20. Nous avons utilisé l'édition de l'an VI (voir bibliographie). Ce sont les pages de cette dernière que nous citons.

21. P. 212: «Un nom est déterminé quand il est employé pour désigner un genre, une espèce, ou un individu. Dans *les hommes*, le nom est genre, parce qu'il se prend dans toute son étendue. Dans *les hommes savants*, le nom est espèce parce qu'il est restreint à une certaine classe, ou à un certain nombre d'individus. Dans *l'homme dont je vous parle*, le nom est pris individuellement, et cette expression est l'équivalent d'un nom propre. Un nom est pris indéterminément lorsque ne voulant ni le faire considérer comme genre, ni le restreindre à une espèce ou à un individu, on ne détermine rien sur l'étendue de sa signification. [...] *Il est moins qu'homme*. Or [...] les adjectifs modifient de deux manières [...] en déterminant une chose, c'est à dire en indiquant les vues de l'esprit qui la considère dans toute son étendue, ou qui la renferme dans certaines bornes. L'article est donc un adjectif».

tats (ce qui était d'ailleurs parfois présent, nous l'avons vu, dans les ouvrages français de ce genre). Le français n'est donc pas –comme pour les auteurs présentés ci-dessus– l'entrée à des réflexions générales sur la langue dont le progrès s'inscrirait dans une longue chaîne de ces dernières. Au contraire, la pédagogie sera toujours prègnante en relation avec les conceptions linguistiques qui venaient d'outre-Pyrénées et la *querelle des Anciens et des Modernes* sera alors à interpréter en clé pédagogique, se manifestant dans une opposition entre les grammaires qui restent le plus près des cadres du modèle classique (les plus *scolaires*), les plus fidèles à l'article comme marque des cas, tandis que les modernes, qui rejettent la déclinaison (dans la mesure que nous verrons), seront amenées, de ce fait, à voir ce dernier comme marque formelle du genre et du nombre. Les considérations théoriques (l'article *déterminant* ou non, par exemple) n'auront que peu d'importance. Dans ce contexte, le principal terrain de non-coïncidence dans les présentations sur l'article sera, en plus du statut de l'article: marque de cas vs. marque de genre et de nombre, celui de *de* "partitif" et de *un* et *des*, comme le montre le tableau suivant, où nous avons tenté de schématiser les *théories* des grammaires éditées en Espagne au cours du XVIIIe siècle.

TABLEAU²².

| | Présence de: | | | | Définition formelle | Définition sémantique | cadre de la déclinaison |
|------------------------|--------------|-----------|------------|-----------|------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | <i>le</i> | <i>un</i> | <i>des</i> | <i>du</i> | | | |
| Guilla Rubí 1707 | + | - | - | + | cas | - | + |
| Torre y Ocón 1728 | + | ? | ? | ? | cas | + | + |
| Courville 1728 | + | - | - | - | cas genre | + - | + + |
| Núñez de Prado 1728 | + | - | + | + | cas | + | + |
| Grimarest 1747 | + | - | | + | 0 | 0 | + |
| Galmace 1748 | + | - | - | + | cas genre nombre | + | + |
| Roca 1750 | + | - | - | + | cas | + | + |
| Contaut 1764 | + | + | + | - | cas, genre nombre | 0 | + |
| Chantrau 1781 | + | + | + | + | genre, nombre | 0 | + |
| Jovellanos 1795 | + | - | - | - | Cas, nombre genre | 0 | + |
| Laurez de Mairán | + | + | + | + | Genre, nombre | + | + |

Nous développerons maintenant les données qui figurent dans ce tableau, en les contextualisant.

Dans le bref manuel de Guilla Rubi 1707, l'article, *finito e indefinito (sic)*, qui est seulement *le*, se décline. Unique particularité, il y a reconnaissance, embarrassée dans

22. La brièveté des expositions ou leur relative obscurité expliquent la présence des points d'interrogations.

le cadre de la déclinaison, d'un article partitif, signifiant une portion de quelque chose (p. 16-17):

Es menester valerse de este artículo [de] también quantas veces se ofreciere hablar de porción indeterminada: *Voilà du bon pain*. Advirtiendole que esta regla solamente se entiende quando se antepone un adjetivo a un substantivo, que si la oración no lleva adjetivo. En tal caso es menester valerse del genitivo del adjetivo finito: *Du pain*.

Le Catalan représente le conflit entre la doctrine scolaire sur l'article, marque des cas n'incluant donc que *le* (et ses variations en genre et nombre) et la perception, ne fût-ce que par la commutation (par ex.: *le pain/ du pain*) du statut d'article de *du*, en particulier, lié à la notion de partie (d'une matière). Cependant l'idée, si bien ancrée dans la mémoire, de *du pain* comme paradigme de déclinaison et formant donc un ensemble de deux éléments indissociables, conduit à des interprétations aussi curieuses que celle qui est énoncée ci-dessus, dans laquelle *Du pain* représente *artículo definido* + nom (au génitif) à côté de *du bon pain* considéré *artículo indefinito* + adjectif + nom (au nominatif/accusatif).

Torre y Ocón 1728 présente un exposé très touffu, inspiré, de l'aveu de son auteur, de celui de Regnier-Desmarais 1706. L'article y reçoit une définition formelle mais aussi sémantique, également dans le cadre de la déclinaison. Le statut de *un* et *des* est incertain. Quant à Courville 1728, il n'apporte rien de neuf sur la question. La fonction des articles est, de manière attendue, définie comme marquant le genre, le nombre et le cas (p. 16):

Los artículos son pequeños vocablos de dos, ó tres letras, como le, la, les, que rigen a los nombres [y] que son para señalar el género, número y caso

Les grammairiens antérieurs à Núñez de Prado ont repris, avec des discours souvent embrouillés (tentatives non couronnées de succès, comme chez Torre y Ocón, pour distinguer les statuts respectifs des différents articles), la doctrine usuelle depuis la Renaissance, bien que ces développements soient publiés au XVIII^e siècle. Seul le partitif commence à être timidement introduit dans des commentaires qui apparaissent parfois comme annexes. En outre, la langue espagnole ne possédant pas d'article indéfini pluriel et de partitif (dans notre terminologie), on aurait pu supposer que les pédagogues allaient trouver des pistes dans un domaine non parallèle dans les deux langues. Cependant, le paradigme de la déclinaison (du type *le roi/du roi/ au roi* traduit par *el rey/ del rey / al rey*) exclut la prise en compte des différences en français et en espagnol dans l'opposition entre dénombrable/ non dénombrable.

Núñez de Prado 1728, contemporain de Courville, marque une date dans le domaine de la grammaire française en Espagne, par les sources pratiquement contemporaines sur lesquelles il s'appuie. Il connaît Buffier mais il se refuse à théoriser: raison pour laquelle il ne profitera pas de l'effort de définition réalisé par le jésuite français concernant les articles. Il utilisera cette source cependant, excluant la partie générale du Français et extrayant de la *Pratique* de ce dernier, la morphologie, qu'il

présente classiquement, en début de son propre volume et sous le titre général des parties du discours. La seconde partie de Núñez de Prado (*Uso y práctica* des différents éléments du discours) sera alors parallèle à la *Pratique* du grammairien français.

En ce qui concerne cette morphologie qui ouvre la *Gramática* de Núñez de Prado, l'article —trait *ancien* présent dans Chiflet comme dans Buffier— est intégré dans le chapitre du nom et, de ce fait, n'est pas considéré une catégorie constituant à elle seule une partie du discours. Ensuite, doctrine identique à celle des deux jésuites français cités (Chiflet et Buffier), l'article est double: *definido* et *indefinido*, et marque casuelle en même temps que sémantique (p. 60):

«Los nombres por sí solos son indeclinables, como en castellano; pero se declinan por la diversidad de ciertas partículas, que llaman artículos. Estos en francés son dos, uno definido porque hace que el nombre se tome en un sentido determinado; otro indefinido, porque hace, que el nombre en cierto modo se tome en un sentido vago y confuso²³».

L'Espagnol conjugue ainsi la définition de l'article comme marque de la déclinaison —typique de la Renaissance, mais déjà rejetée par Port-Royal et Buffier entre autres prédécesseurs— avec la définition sémantique (voir note ci-dessus). Rappelons que pour Buffier, les articles distinguaient les divers emplois [des noms] (p. 107).

Cependant, chez l'Espagnol, si les articles

(a) défini (N. Le prince, G. Du prince, D. Au prince) et

(b) indéfini (N. Dieu, G. De Dieu, D. A Dieu)

sont à l'*ancienne*, i.e. déclinés, fait nouveau, le partitif (que Buffier appelait *mitoyen*) apparaissait, lui aussi, et il était également décliné (p. 64):

«N. Du bien - De la paille - de l'eau - des hommes - de grans hommes

G. De bien - de paille - d'eau - d'hommes - de grans hommes.

D. A du bien - à de la paille - à de l'eau - à des hommes - à de grans hommes».

Buffier avait bien présenté les mêmes exemples pour l'article *mitoyen* (ou troisième ordre des articles) mais il s'était abstenu de les décliner, insistant d'abord sur la *bizarrie* du paradigme (p. 110):

«[l'article mitoyen] prend *bizarrement*²⁴ à son premier cas les particules qui servent de second cas aux précédens»,

23. Chiflet (1659: 10): «Le français ne décline les noms qu'à l'aide des articles & non pas, comme font les Latins, par le changement de leur terminaison aux dernières syllabes» et (p. 13): « Outre l'article *defini* dont je viens de donner des exemples, il y en a encore un autre qu'on appelle *indefini* [...], *indéfini* ou *indeterminé* parce qu'il laisse le nom en sa signification generale & confuse».

24. C'est nous qui soulignons.

et renvoyant ensuite à son usage, ce que fera parallèlement Núñez de Prado qui affirme pour clore cette partie de morphologie (p. 64) :

«Del uso y práctica de estos artículos se dirá lo necesario en la tercera parte».

Quant à *un*, il est absent de la présentation de Núñez (comme de chez Chiflet 1659, alors qu'il apparaissait dans Buffier un commentaire sur un *quatrième article*).

Si nous voyons un peu plus en détail, à titre d'exemple, le cas du partitif dans le chapitre *Uso y práctica* de la *Gramática* de Núñez de Prado, nous constatons qu'au lieu du long développement de la *Grammaire sur un plan nouveau* concernant la signification du partitif (Buffier, p. 121-124), Núñez établit une relation entre ce dernier et l'article 0 en espagnol, selon les différents cas, mais il ne reconnaît pas qu'il s'agit d'une catégorie spécifique (p. 159, c'est nous qui soulignons):

Este artículo viene a ser una especie de artículo indefinido, del qual usa el francés en el nominativo y acusativo, quando el castellano usa del nombre confusamente, y sin artículo, como se echará de ver por estos ejemplos: *Du pain* seul ne suffit pas, *pan* solo no basta; *il me faut de la lumière*, he menester luz.

Núñez de Prado a donc réorganisé le texte de Buffier pour le faire rentrer dans le cadre des différents cas, alors que le jésuite français présentait un raisonnement basé seulement sur la signification de l'article partitif (p. 121):

[l'article mitoyen ou partitif] ne suppose pas dans l'objet de distinction individuelle ni spécifique, [...] il est toujours pour restreindre la signification des noms & emporte avec soi l'idée du pronom quelque [...] Si je dis de l'eau me feroit plaisir [...], ce n'est pas de l'eau [...] en général dont je veux parler: mais d'une partie de l'eau [...] dont j'aurois besoin..

Le changement réalisé par Núñez de Prado par rapport au texte de Buffier (source du premier pour cette partie *Uso y práctica de...*, les exemples identiques le prouvent) est donc significatif. Les causes en sont certainement d'ordre pédagogique. Núñez de Prado désire manifestement simplifier les développements, qu'il doit juger trop spéculatifs, du jésuite français. Il veut donner à ses apprenants des règles brèves, faciles à comprendre, et restant dans le cadre traditionnel. Il rejette alors la création de catégories grammaticales nouvelles et l'emploi d'une terminologie non habituelle. Surtout, sa finalité n'est pas l'analyse grammaticale en elle-même, en une visée théorico-pédagogique, comme chez Buffier, mais elle est instrumentale, la *gramática* ne représentant finalement qu'un moyen pour atteindre un but précis, l'acquisition du français. De cette manière, *volens nolens*, il change la conception implicite de l'analyse de Buffier, signifiant un retour en arrière vers un classement qui s'appuie sur le cadre casuel, et qui recourt à la terminologie classique. Cependant, Núñez ouvre en même temps la voie à la comparaison des usages du français et de l'espagnol en ras-

semblant des phrases de sens identique, classées sous une *étiquette* grammaticale²⁵. C'est par ce biais que la sémantique, exclue théoriquement, est réintroduite dans les faits, changeant la physionomie (et l'extension) des manuels de langue étrangère en Espagne, et transformant même certains d'entre eux en objets proches du répertoire lexicographique, tendance que nous pourrions noter jusqu'à Chantreau...

Au milieu du siècle, les développements de Galmace 1748 sur les articles sont semblables à ceux de Núñez de Prado. Ils n'apporteront rien de nouveau, pas plus, que ne l'avaient fait, peu de temps avant, ceux de Grimarest 1747. Dans une curieuse analyse, ce dernier, s'empêtrant (aussi) dans la question des formes et des cas (*de* étant génitif pour lui), déterminait l'existence d'un *artículo indefinido partitivo* [article indéfini partitif] mais à deux cas (p. 204):

| | Français | Espagnol |
|---------|----------------|------------------|
| Genitif | Du | (<i>caret</i>) |
| Datif | A du | A |
| Genitif | Du beurre | Manteca |
| Datif | A du beurre | A manteca |
| Genitif | De la viande | Carne |
| Datif | A de la viande | A carne |

Cependant, cette déclinaison ne satisfait pas pleinement l'auteur qui "rectifie" plus bas et affirme que le génitif de cet article partitif (dont les exemples concernent bien des noms de la catégorie non dénombrable) tient lieu de nominatif et d'accusatif (p. 206):

«de suerte que se puede decir que este genitivo sirve mas para el nominativo y el acusativo que para el mismo genitivo. La razón es porque la partícula en este caso significa porción de la cosa como quien dijera, en lugar de decir: *donnez-moi du pain, donnez-moi une portion de pain*».

Cette explication montre, une fois de plus, que c'est le recours au système des cas qui est l'obstacle pour la représentation du partitif comme article. Tant que la déclinaison (à laquelle les pédagogues ne veulent pas renoncer) ne sera pas abandonnée, les grammaires n'offriront que des analyses aussi compliquées qu'insatisfaisantes du point de vue théorique, et, notons-le, difficilement assimilables par des apprenants de L.E.

25. Le chapitre *Uso et práctica del artículo* présente une suite de syntagmes nominaux (précédés de à au datif) et verbaux (construits avec diverses propositions) dans lesquels la traduction espagnole inclut l'article \emptyset contrairement au français (ex.: *s'appuyer sur de faux principes/apoyarse sobre falsos principios*) ou bien comme en français (par *dépit/por despecho*, sans conduite *l sin modo*).

En 1763, sans autre exposition théorique que la définition –formelle– de l'article qui (p. 32) «se pone delante del nombre para señalar su genero, su numero, y su caso», Contaut énumère les articles de la langue française (p. 59):

- 1-Un, d'un, à un;
Des, de à des;
Une, d'une, à une;
Des, de à ,des;
- 2-Le, du, au;
Les, des, aux;
La, de la, à la;
Les, des, aux;
- 3- De, à.

(c'est nous qui avons placé les numéros).

Dans cette liste, où nous retrouvons les classiques:

(2-) *défini*: *le*, décliné au trois cas habituels (+ féminin, +pluriel);

(3-) *indéfini*: *de* et *à* (devant les noms propres)

la nouveauté est la présence de *un* et *des*, déclinés et totalement intégrés à la liste des articles (nous avons vu le statut à part qu'ils gardaient chez Núñez, le même que celui qu'ils auront encore chez Chantreau). Les grammairiens français (depuis Port-Royal) qui reconnaissaient *un* et *des* comme articles ne le déclinaient pas. Cependant, Contaut ne s'explique pas à ce sujet. Il n'y a pas d'allusion à la notion de partitif. Rien n'est dit non plus sur le sens de *un* par rapport à *le*. Apparemment, ils servent tous deux à marquer le nominatif, le singulier et le masculin. Cependant *un/des* est traduit par *un/ una /unos/ unas*, ce qui nous fait soupçonner que c'est peut-être le désir d'établir la correspondance dans les deux langues qui a entraîné cette apparition d'*un* et de *des* dans l'ensemble des articles, alors que les indéfinis *de* et *à* demeuraient *classiquement*, comme dans les oeuvres antérieures à Port-Royal.

Dans l'avant-dernière décade du siècle, Chantreau, dans ses formulations (et ses conceptions?) concernant l'article, ne sera pas aussi net qu'on aurait pu l'attendre si nous tenons compte du fait qu'il connaissait la G.G.R. et qu'il cite aussi la grammaire de l'*Encyclopédie* et la grammaire pédagogique du XVIIIe siècle, en particulier, Girard, Wailly, ainsi que Condillac.

Chez Chantreau, l'article fait l'objet d'une définition formelle (qui a exclu la référence à la déclinaison: il marque le nombre et le genre). L'auteur avait précisé dans son introduction (p. X) qu'il n'admettait pas les cas du latin («à l'imitation de M. de Wailly») et, notons-le, pour des raisons apparemment plus pédagogiques que linguistiques:

«He suplido [...] los seis casos del latin [...] con las dos voces *sujet* sujeto, *objet* objeto por cuyo medio han salido las reglas mas concisas y adequadas al alcance del entendimiento mas limitado»²⁶.

Ainsi, les cas n'apparaissent pas nommément dans la partie consacrée à l'article. Cependant, curieusement, la présentation des formes se fait encore selon l'ordre canonique (*Le père / du père / au père*, p. 59), l'article *le* étant seul considéré par Chantreau.

Dans une sous-partie intitulée *El uso del artículo*, Chantreau introduit (encore comme Wailly) mais en faisant référence à l'article 0 en espagnol, un partitif à trois formes (*du, de la, des*) qui devient *de* à la forme négative et dans une note, sans être classées clairement comme articles, les particules *un* (sing.) et *des* (plur.) qui sont utilisées (p. 61):

«quando el nombre tomado en sentido partitivo, no expresa porción de una cosa sino un entero, o individuo de una especie»

Des est aussi associé à *un* par référence au système espagnol qui emploie parfois *un / una* face au pluriel *unos / unas*.

Chantreau, qui avait insisté dans sa préface, nous venons de le voir, sur le fait qu'il n'admettait pas les cas du latin, cependant ne sépare pas encore nettement les articles (qui restent *le / au / du*) de la préposition dans la présentation qu'il fait de la première catégorie. En conséquence, pour ce qui est de la déclinaison et l'existence d'articles autres que *le*, il reste à mi-chemin entre l'analyse "classique", telle qu'elle apparaissait chez les prédécesseurs espagnols du début du siècle, et la "moderne" de Port-Royal, mettant en évidence certaines contradictions entre la *théorie* (qui porte le sceau de Wailly) et le type de présentation. Chantreau diffère aussi des grammairiens du français en Espagne (Núñez, en particulier), dans la séparation plus nette des emplois de *un/des* (rapprochés de *un/ una / unos/ unas*) en face de *du/de la* et dans le fait, non trivial, que l'indéfini classique (0, de / à) a totalement disparu de son système d'articles.

Il est à remarquer finalement que Chantreau a tendance à éviter la théorisation par le recours aux énumérations contrastives (ce chapitre de l'article termine sur des formules comme *El Señor Duque, El Señor Presidente*, etc., opposées à *Monsieur le*

26. Il y a lieu de remarquer que Chantreau fait montre de bon sens pédagogique en abandonnant le système des cas qui compliquait spécialement cette question des formes et du statut de l'article. Nous avons vu plus haut que les analyses de Grimarest prouvaient amplement le fait. Pour ce qui est de Wailly, la source de Chantreau, le grammairien français avait dit (*Abrégé*: 1764:viiij): «Au lieu des six cas des Latins, j'emploie les termes de sujet ou nominatif, de vocatif, de régime simple & de régime composé. J'ai conservé les termes de nominatif & vocatif parce que ces mots m'ont paru tres-bien exprimer l'idée qu'on y attache. J'observe que le régime simple répond à l'accusatif, le régime composé, au génitif, au datif et à l'ablatif des Latins. Avec ces quatre termes employés par ceux mêmes qui admettent des cas, j'explique d'une manière simple et intelligible, à ce qu'il me paroît, les différents rapports que les noms et les pronoms peuvent avoir entre eux».

Duc, Monsieur le Président., etc.) qui ne font pas l'objet d'explication²⁷. La grammaire apporte des données sur des syntagmes difficilement analysables dans le cadre grammatical traditionnel mais fréquents dans le discours, donc utiles pédagogiquement en FLE.

Pour finir, il faudra noter que la terminologie utilisée dans les différentes parties d'*El Arte de hablar bien francés* n'est pas toujours unifiée. Après que *le* a été dit le seul article (mais que *un /des* et *du / de l' / de la.* ont aussi été inclus dans ce même chapitre), nous voyons dans la syntaxe (chap. II, *Sintaxis del artículo*, p. 209), que le maître d'Avila présente des séries de syntagmes figés (*jarra de agua, maestro de danzar*, etc. et leur traduction: *pot à eau, maître à danser*) qu'il classe sous le titre ambigu de *Variación del artículo, y partículas* de, a. Cette partie offre aussi différents cas dans lesquels il y a "article" (selon cette terminologie) absent en espagnol, face à un article présent en français (*ir a misa / aller à la messe*) ou *vice versa* (*busco a Pedro / je cherche Pierre*). Le point de vue de Chantreau rassemblant ces syntagmes est donc purement formel, le grammairien ne se préoccupant guère de la cohérence de la théorie (concernant le statut purement prépositionnel de *à* et de *de*) qu'il a exposée et de son homogénéité. L'efficacité de son enseignement, dans ces conditions, dépendrait moins des classements des données que de la présentation de ces dernières aux apprenants.

La doctrine de Jovellanos à propos des articles est également peu unifiée malgré la brièveté de l'exposition. Dans les *Rudimentos de gramática castellana* nous lisons (p. 106):

«El oficio del artículo [consiste en] determinar las palabras».

De la même manière dans les *Rudimentos de gramática general*, l'article est considéré déterminant. Le concept de détermination est dans ces deux cas en rapport avec celui d'extension (*clases generales, menos generales, individuos*). Comme déterminant, l'article ferait donc partie de la même classe que les adjectifs. Cependant, ce statut est vacillant dans les deux textes de Jovellanos ci-dessus cités, aussi bien pour les adjectifs que pour les articles. La grammaire française, qui nous intéresse directement ici, ajoutera encore sa dose d'hésitation: si dans les *Rudimentos de gramática castellana* (p. 107), les adjectifs parfois *significa[ba]n una calidad* (cessant alors d'être déterminant selon l'auteur), et parfois *determina[ba]n...*, dans les *Rudimentos de gramática francesa*, les articles marquent seulement le *sexe*²⁸ des substantifs (dans la terminologie de Jovellanos *indicantes de ser y calidad*), le nombre et le cas. De manière conséquente avec cette définition formelle, les noms sont présentés accompagnés de l'article dans le paradigme classique à six cas:

27. Déjà Maupas 1618 avait cité ces cas sans les expliquer non plus mais en les classant sous le titre de phrases emphatiques (p.27).

28. Il nous semble que Girard pourrait être à la base de cette terminologie (voir 1747:225 et suiv).

| | |
|-------------|-------------|
| «El hombre, | L'homme |
| Del hombre, | De l'homme |
| Al hombre, | A l'homme |
| L'homme | El hombre |
| O hombre | O hombre |
| De l'homme. | Del hombre» |

Dans cette double déclinaison, le grammairien ne voit pas de différences entre l'espagnol et le français (p. 158), en un argument qui lui évitera de traiter plus à fond cette question des articles, nous laissant dans le doute au sujet de ses lectures de Condillac et de Beauzée et du statut (*déterminante* ou non) qu'il accorde à l'article, enfin sur le concept même de détermination qu'il met en oeuvre. Sa grammaire française ne nous éclairera pas sur ce point (ni sur beaucoup d'autres...).

Laurez de Mairán suivra la doctrine de Restaut (de l'*Abrégé*, 1739²⁹) qu'il traduit presque toujours. Cependant, il ne coïncide pas avec ce dernier dans l'utilisation pédagogique que fait le Français du cadre de la déclinaison. Laurez se démarquera soigneusement de sa source, insistant sur le fait qu'on ne peut parler de déclinaison dans la langue française (p. 32):

«porque la declinación se entiende de la diferencia de terminaciones en los casos; luego no habiéndola, no se puede decir que los nombres en francés sean declinables; así, claro es, que no se puede determinar como en latín, los casos por su terminación, siendo iguales en todos los casos: pues *pere* es *pere* desde el nominativo hasta el ablativo del singular :: *peres* es *peres* desde el nominativo hasta el ablativo plural [...] Más bien se ha de emplear la voz *aplicación de artículos y preposiciones* [que déclinaison]».

Cette nouvelle formule permet encore à Laurez de voir la déclinaison (appelée d'un autre nom) comme un phénomène de type formel et donc de présenter encore *classiquement* les cas de la déclinaison incluant l'article (p. 33):

Nom accus: Le prince
Genitif et ablatif: Du prince
Datif: Au prince

La *modernité*, revendiquée face à Restaut, consiste à nier l'existence de la déclinaison mais sans en reconnaître la conséquence: le rôle de l'article est indépendant de la fonction syntaxique du nom dans la phrase.

L'article *indéfini* (aussi *classiquement*, *de* et *à*, sans nominatif) avait été vu par Restaut uniquement du point de vue de la place, l'auteur présentant la doctrine antérieure à Port-Royal (*Abrégé*, (1793: 22):

29. A partir de maintenant les pages de l'*Abrégé* citées sont celles de de l'édition de 1793 que nous avons utilisée. 1739 est l'année de la première édition que nous n'avons pas pu voir.

(1a) «-Quels sont les articles indéfinis?

-Ce sont *de* et *à* quand ils sont seuls avant les mots comme De Dieu ou A Dieu».

Mais *de* et *à* apparaissent par ailleurs dans les *Principes*, comme des prépositions, ayant le même rôle que ces dernières.

Pour ce qui est des partitifs, voici la théorie de l'*Abrégé* (1793: 22):

(2a) «-Quels sont les articles partitifs?

-Ce sont les génitifs des articles définis et indéfinis, c'est à dire *du, de la, de l', des* et *de*, quand ils sont employés comme nominatif ou accusatif. Le génitif de ces articles est simplement *de*. Leur datif est *à du, à de la, à de l', à des, à de*.

De cette manière, Restaut énumère (§ 2a) les formes du partitif (*du, de la, de l', des* et *de*) et les décline, sans renoncer à l'article indéfini conçu comme dans la grammaire antérieure à Port-Royal (§ 1a). Il n'en dira rien d'autre dans l'*Abrégé* qui restera ainsi sur le plan des formes.

Cependant les *Principes*, plus explicites, précisent le sens de ces particules, ce qui y unifie les catégories (§ 1a) et (§ 2a): elles ont toutes deux une fonction sémantique identique (*Principes*, p. 384):

- Comment emploie-t-on ces articles [partitifs ou indéterminés]?

- On les met devant les noms des personnes ou des choses dont on veut exprimer une partie déterminée, sans en désigner ni la quantité ni le nombre précis

-Quel est l'effet de ces mêmes articles ?

-C'est toujours de restreindre l'étendue de la signification des noms avant lesquels ils sont mis.

(c'est nous qui soulignons).

A la définition des indéfinis de l'*Abrégé* de Restaut qu'il suit, Laurez ajoute une définition sémantique (qui pourrait être tirée des *Principes*):

(1b) P. Quales son los artículos indefinidos?

R. Son *de* y *à* quando están solos antes de los nombres v.g. de Dieu, à Dieu; además, por definición general son los que determinan o manifiestan un sentido determinado

(nous soulignons ce qui est ajouté par Laurez au texte de l'*Abrégé*).

Pour les articles partitifs, Laurez fait un raisonnement qui suit seulement en partie celui de Restaut que nous venons de voir. Renonçant à parler des cas (qui, pour lui, n'existent pas en français), le maître de langue conçoit les indéfinis et les partitifs comme une seule et même chose par le biais de leur sens, ils signifient tous une *portion de* (Laurez, p. 35):

(2b) P. : Quales son los artículos partitivos?

R.: Los mismos que los indefinidos, por la razón que como de los indefinidos no se puede entender mas que de una porción de ellos; v.g. quando digo *un livre d'histoire* en sentido indefinido, no determino qué especie de historia. Del mismo modo quando digo, *de l'eau* no determino ni la especie ni la cantidad [...].»

Ainsi, si, pour le grammairien espagnol, *de* est article partitif dans *de l'eau*, il l'est aussi dans *le livre d'histoire* parce qu'il y détermine un *sens vague* pour le nom *histoire* (tout comme dans *de l'eau*). Cependant, le rôle syntaxique de la particule (*le livre d'histoire*) n'est pas reconnu alors que Restaut concevait (en partie) ce dernier grâce à la distinction des cas en fonction des formes. En outre, les définitions de l'Espagnol mettent en oeuvre des notions de plan différent: la détermination, en relation avec l'extension d'un nom, d'ordre logique chez Restaut, en face de la "quantité" dénotée par les articles partitifs (qui signifient *une portion de*), d'ordre sémantique chez Laurez de Mairán. On mesure donc le degré de réélaboration, par ce dernier, des *Principes* de Restaut, dans lesquels l'accent avait été mis sur le caractère logique de la détermination: «Les noms précédés de l'article partitif, n'ont pas toute l'étendue qu'ils peuvent avoir, c'est à dire qu'ils ne s'étendent qu'à une partie déterminée des sujets dont on veut parler. (Chap. XIII). Laurez de Mairán reprend donc bien Restaut (qui n'était pas toujours très cohérent lui-même³⁰), mais il le fait en clé sémantique. Il assimile la détermination du Français à un sens particulier.

De cette manière, après avoir achoppé sur le concept de déclinaison, Laurez de Mairán le fait sur celui d'article partitif vs. préposition qui reste obscur (sinon erroné), et en même temps, sur le concept de détermination qu'il reprend de sa source mais pour en changer la nature. Le maître de langue représente donc le type même du pédagogue qui, n'étant pas grand grammairien, a du mal à sortir du cadre de l'organisation des grammaires du latin (l'époque l'y oblige) et à entrer dans un système conceptuel nouveau, comme celui de la détermination mis en oeuvre dans la grammaire philosophique française de la seconde moitié du XVIIIe siècle. La stratégie a consisté, pour Laurez de Mairán, à passer par le sens des *particules*, la sémantique ayant presque toujours été, pour les grammairiens de langue étrangère, le refuge en face de trop d'abstraction et, en même temps mais à bon droit, le but qu'ils veulent atteindre.

En définitive, au long des deux siècles et demi que couvre notre corpus de grammaires pour Espagnols, nous assistons à un processus lent et non linéaire, dans lequel, seulement dans les meilleures à la fin de la période, l'article commence à se dégager de la question des cas et grâce auquel, en même temps, un indéfini avec ses deux formes *un/des* et un article qui signifie *une portion de quelque chose* commencent à être distingués, avec une timide introduction de la notion de détermination, encore bien floue. La confusion de *de* partitif et préposition et les analyses anciennes continuent à être présentes dans la majorité des cas.

30. Voir Chevalier 1968: 635-650.

Il y aurait à souligner en conclusion que, dans le domaine de l'article, la visée pédagogique nous paraît au XVIII^e siècle servir de frein dans l'évolution de la théorie, qui changera sous l'influence des textes grammaticaux publiés en France, mais n'est pas immédiatement bien comprise. Il faut dire d'ailleurs que cette question ne fait pas non plus l'objet de beaucoup d'intérêt de la part des auteurs. Aucun d'eux ne l'a mentionnée dans ses parties préliminaires (seul Chantreau avait fait une courte allusion à la déclinaison dans un prologue très étendu). Même Laurez de Mairán, dont le texte espagnol avait la prétention de servir de grammaire générale en Espagne³¹, ne dit rien à ce sujet.

Le contraste français-espagnol, de manière surprenante, ne semble pas avoir joué un rôle significatif dans l'évolution de la conception du système des articles français de notre corpus³². Boone (1990), qui a examiné les grammaires du français pour néerlandophones, conclut son parcours dans le XVIII^e siècle, sans mettre en évidence de différences majeures avec le nôtre du point de vue de la doctrine sur l'article (p. 385):

«Les grammairiens flamands du XVIII^e siècle reconnaissent l'existence d'un article partitif» mais le *génitif* (*un tonneau de bière*) est encore considéré comme un article «à une époque où triomphe, en France, la thèse du *de* prépositionnel».

Les difficultés des analyses: article vs. préposition, surtout dans des syntagmes nominaux, amèneront alors les grammairiens pédagogues attentifs à étendre les pages consacrées à des répertoires lexicaux qui fournissent un matériel en langue cible utile aux apprenants. En général, dans ce contexte, les insuffisances ou les déficiences des théorisations pour des questions complexes – l'article représente la première d'entre elles – ne sont pas, somme toute, surprenantes. Ce qui intéresse vraiment nos grammairiens pédagogues, ce sont les *nouveautés* pédagogiques dont les usagers profiteront pratiquement, mais non les *nouveautés* théoriques. L'adéquation d'une analyse qui va à l'encontre de la tradition grammaticale, parce qu'elle heurte les habitudes mentales des maîtres et des élèves, n'est pas forcément rentable sur le marché du manuel. C'est sans doute cette raison qui explique, en dernier recours, dans notre corpus mais aussi dans toutes les grammaires pédagogiques des langues romanes publiées à l'étranger, le caractère conservateur de certaines analyses directement reliées au système explicatif propre au latin, comme c'est le cas pour l'article considéré marque de la déclinaison. Un facteur à ne pas négliger non plus dans l'analyse est le statut social du maître de langues qui n'est pas forcément un linguiste émérite. Les qualités que l'on réclame du premier ont peu à voir avec celles que l'on exigerait du second.

31. Voir Lépinette 1996.

32. L'article \emptyset en espagnol aurait pu donner des pistes pour l'article du nom non nombrable: *tengo pan= J'ai du pain*.

ANNEXE

Corpus de grammaires étudiées

1565

SOTOMAYOR, Baltasar 1565 [1947] *Gramatica con reglas muy provechosas y necesarias para aprender a leer y escribir la lengua francesa, conferida con la Castellana, con un vocabulario copioso de las mesmas lenguas* Alcalá: Francisco de Cormellas y Pedro Robles.

1635

ENCARNACIÓN Diego de la [ou Cisneros Diego de] 1635 *De grammatica francesa en Español*. Tres Libros. A Don Pedro Pacheco. de los Consejos supremos de castilla, y general Inquisición, &c. Por el Lic. Diego de Cisneros, Sacerdote y Teologo, Segunda edición. Con licencia y aprovacion de los Superiores. N [sic] Madrid, en la Empronta del Reyno, anno M.DC.XXXV [Il existe une première édition faite à Douai en 1624].

1647

LACAVALLERIA, Antonio (éd.) 1647 [Sotomayor] *Gramática con reglas muy provechosas y necesarias para aprender a leer y escribir la lengua francesa conferida con la castellana* Barcelona: A. Lacavallería (72 ff.).

1673

BILLET Pierre Paul -1673 *Gramatica francesa con un arte poética y [...] un compendio de la poesía francesa*. (s.e.) Zaragoza.

1688

JARON, Jean Pierre 1688 *Arte nuevamente compuesta de la lengua francesa por la española según la nueva corrección de Richelet* Madrid: Bedmar y Baldiva.

1707

GUILLA RUBÍ, Abdón Senén 1707 *Forma gramatical la qual contiene el modo como se ha de aprender a leer y hablar la lengua francesa* Madrid: Agustín Fernández (128 pp., B.N. Madrid).

1728

LA TORRE y OCÓN, Francisco de 1728 *Nuevo Método, breve, útil y necesario para aprender a escribir, entender, y pronunciar las dos principales Lenguas, Española y Francesa* Madrid: Juan de Ariztia (360 p., 193 pages pour la partie de grammaire française, l'ouvrage comprenant une grammaire française pour Espagnols suivie d'une grammaire espagnole pour les Français).

NUÑEZ DE PRADO, José 1728 *Gramática de la lengua francesa dispuesta para el uso del Real Seminario de Nobles* Madrid: A. Balbás.

COURVILLE, Antonio 1728 *Explicación de la gramática francesa* Madrid: Domingo Fernández (83 pp., B.N. Madrid).

1747

LE GALLOIS DE GRIMAREST, Juan Enrique 1747 *Nueva gramática francesa* [...] Pamplona: Herederos de Martínez.

1748

GALMACE, Antonio 1648 *Llave nueva y universal para aprender [...] la lengua francesa*. Madrid: Gabriel Ramírez.

1754

ROUSSEAU, P.F. 1754 *Rudimentos de la lengua española ó extracto de preceptos breves y claros para su inteligencia* Valladolid: Alonso del Riego [Nous n'avons pas vu cet ouvrage cité par Fernández Diaz, 1989]³³.

1763

CONTAUT, Pedro 1763 *Gramática española y frances. Novísimo y selecto método para aprender ya la perfección el Idioma francés según reglas ajustadas al español y fáciles para los principiantes*. Madrid: Imprenta del diario.

1767

SOLDEVILLA, FRANCISCO *Rudimentos breves para aprender a leer y a escribir sin socorro de maestro*. Madrid: Antonio Muñoz del Valle [39 p.]³⁴.

1768

SARRIÓ, Carlos 1768 *Rudimentos de la Lengua Francesa* Valencia: Benito Monfort.

1773

MAGÍN TALLES, Juan 1773 *Rudimentos de la pronunciación francesa* Madrid: Antonio Mayoral.

1776.

CAPMANY Y DE MONTEPALAU, Antonio de 1776 *El arte de traducir del idioma frances al castellano*. Madrid: Sancha³⁵.

33. Nous n'avons pas vu cette grammaire.

34. Ces textes: Soldevilla, Sarrió, Magín Talles, González Cañaveras ne traitent pas la question de l'article. Ce sont des traités de prononciation.

35. Cet ouvrage n'étant pas à proprement parler une grammaire, nous ne l'avons pas étudié conjointement avec le reste des éléments du corpus. Pour une analyse de ce texte, voir Lépinette 1995a.

1781

CHANTREAU Pierre Nicolas 1781 *Arte de hablar bien francés o gramática completa* Madrid: Sancha.

1784

GONZALEZ CAÑAVERAS, Juan Antonio 1784 *Cartilla española y francesa para la lectura en ambas lenguas* Cádiz: Vda. de A. de Alcántara.

1795

JOVELLANOS, Melchor de [1795] *Curso de Humanidades castellanias en Obras publicadas e inéditas*, I, Madrid, M. Rivadeneyra, Biblioteca de Autores Españoles, 46. Réimpression: Madrid, Atlas, 1963, pp. 101-150. Dans le *Curso de Humanidades castellanias*, les *Rudimentos de gramática francesa* occupent les pp. 156-165. Format: 4.^a, deux colonnes par page.

1799

LAUREZ DE MAIRÁN Juan Tomás 1799 *Compendio de Gramática francesa* Madrid: J. Herrera (1803: segunda edición *Gramática francesa corregida y aumentada acerca del regimen del verbo* Valladolid)³⁶.

RÉFÉRENCES

Sources premières

ARNAUD, Antoine & Claude Lancelot [1660] 1980 *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Slatkine Reprints: Genève.

BEAUZÉE, Nicolas [1767] 1974 *Grammaire générale ou raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondements à l'étude de toutes les langues*. Nouvelle édition en fac-similé avec une introduction de B.E. Burtlett. Stuttgart-Bad Cannstatt: Friedrich Fromman Verlag, 2 vol.

BUFFIER, Claude [1709] 1711² *Grammaire française sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée* Bruxelles: Jean Leonard.

36. L'édition consultée et citée est celle de 1803.

- CHIFLET Laurent [1659]1973 *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française* Genève: Slatkine Reprints.
- CONDILLAC, Estienne Bonnot de (1776¹) an VI *Cours d'étude pour le Prince de Parme* Paris: A.J. Dugour.
- DUMARSAIS, César Chesneau 1769 *Logique et principes de grammaire*. Paris.
Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des métiers. Par une société de Gens de Lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot & quant à la partie mathématique par M. d'Alembert [...] Paris, &c Briasson, &c 1751-1777.
- ESTIENNE, Robert 1557 *Traicte de la grammaire française* Paris: R. Estienne (Reprints: Genève: Slatkine, 1970)
- GIRARD, Abbé Gabriel 1747 *Les vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage* Paris: Le Breton.
- JIMÉNEZ PATÓN, Bartolomé [1614] 1965 *Instituciones de la gramática española* Baeza: Cuesta (Ed. de Antonio Quilis y Juan Manuel Rozas. Clásicos Hispánicos, Madrid: C.S.I.C., 1965).
- MAUPAS, Charles [1618 (2)] 1973 *Grammaire et syntaxe française* Genève: Slatkine Reprints.
- MEURIER, Gabriel [1558] 1973 *Conjugaisons, regles et instructions moult propres et nécessairement requises pour ceux qui désirent apprendre françois, italien, espagnol et flamen* Genève: Slatkine Reprints.
- 1568 *Coloquios familiares muy convenientes y mas provechosos de quantos salieron hasta agora para qualquiera qualidad de personas desseossas de saber hablar y escribir Español y Frances* Anvers: Jean Waesberghe.
- NEBRJA, Antonio E. de. 1980 [1492] *Gramática de la lengua castellana*. Ed. de Antonio Quilis, Madrid: Ed. Nacional.
- REGNIER-DESMARIS, François-S. 1706 *Traité de la grammaire française* Paris: Coignard.
- RESTAUT, Pierre 1730 *Principes généraux et raisonnés de la langue française* Paris. (Les *Principes* que nous avons consultés sont de 1770, Paris, chez Lottin le Jeune, l'*Abrégé*, de 1793, la première éd. est de 1739).
- SÁNCHEZ DE LAS BROZAS, Francisco (Sanctius, *el Brocense*) [1562] 1976 *Minerva seu de causis linguae Latinae* Ed. de F. Cárdenas Madrid: Cátedra.
- VAUGELAS, Claude Favre de [1647] 1970 *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. (Fac-similé de l'édition originale, avec une introduction une bibliographie et un index par Jeanne Streicher 1934), Genève: Slatkine Reprints.
- WAILLY, 1764 (3e éd.) *Abrégé de la grammaire française* Paris: Barbou.

Etudes critiques

- BRUNOT, Ferdinand 1966² *Histoire de la langue française* (T. III, 2e partie: *La formation de la langue classique 1600-1660*) Paris: A. Colin.
- BOONE, Annie. 1990. «Le traitement de l'article dans les grammaires françaises à l'usage des néerlandophones en Belgique (du XVIIe au XIXe siècle)» *History and Historiography of Linguistics. Papers from the Fourth Conference on the History of the language Sciences* (ICHOLS IV), éd. par Hans-Josef. Niederehe & Konrad Koerner), vol. I, 381-396. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- CHEVALIER, Jean-Claude 1968 *Histoire de la syntaxe. La naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)* Genève: Droz.
- 1995 *L'histoire de la grammaire française* Paris: P.U.F.
- COLOMBAT, Bernard 1988a «Présentation: Eléments de réflexion pour une histoire des parties du discours» *Langages* 92: 5-10.
- 1988b «Les 'parties du discours' (partes orationis) et la reconstruction d'une syntaxe latine au XVI siècle.» *Langages* 92: 5-10.
- JOLY, André 1980. «Le problème de l'article et sa solution dans les grammaires de l'époque classique» *Langue française* 48: 16-27.
- JULLIEN, Jacques 1988 «La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVIe siècle» *Langages* 92: 65-78.
- KUKENHEIM, Louis [1932] 1974 *Contribution à l'histoire de la grammaire italienne, espagnole et française de l'époque de la Renaissance* Utrecht: H&S Publishers.
- LÉPINETTE, Brigitte 1995 a «Traduction et idiotismes. *El arte de traducir* [...] (1776) de A. de Capmany (1742-1813): un texte influencé par l'Encyclopédie» *Iberoromania* 41: 28-54.
- 1995 b «La grammaire contrastive franco-espagnole de la première moitié du XVIIIe siècle. Analyse de six ouvrages édités en Espagne» *Historiographia Linguistica* Vol. XXII: 1/2: 27-74.
- 1995c: «*El arte de hablar bien francés* (1781) de P.-N. Chantreau (1741-1808), grammaire pour l'enseignement du français aux Espagnols». *Le français moderne* 2 décembre 1995: 138-165.
- 1996 «Les premières grammaires du français (1565-1799) publiées en Espagne. Modèles, sources et rôle de l'espagnol» *Histoire, Epistémologie, Langage* T, XVIII, Fasc. 2: 149-179.
- 1997a «Contribution à l'histoire du français hors de France. Caractéristiques culturelles et sociales des maîtres et de leur enseignement en Espagne au XVIIIe siècle» *Actes du Congrès de la SIHFLES L'Universalité du Français*. Tarragone septembre 1995 (À paraître).

- 1997b «Les grammaires françaises du XVIIe siècle publiées en Espagne» *Linguisticae Investigationes* (à paraître).
- PADDLEY, George Arthur 1976 *Grammatical Theory in Western Europe, 1500-1700: The Latin Tradition* Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- 1985 *Grammatical Theory in Western Europe, 1500-1700: Tends in Vernacular Grammar I* Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- 1988 *Grammatical Theory in Western Europe, 1500-1700: Tends in Vernacular Grammar II* Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- RAMAJO CAÑO, Antonio 1987 *Las gramáticas de la lengua castellana desde Nebrija a Correas* Salamanca: Universidad.
- STEFANINI, Jean 1994 *Histoire de la grammaire. Textes réunis par Véronique Xatard* Paris: CNRS Editions.
- SWIGGERS, Pierre 1990 «Histoire et historiographie de l'enseignement du français: modèles, objets et analyses» *Etudes de linguistique appliquée*. 78: 27-47.
- YVON, Henri 1955 et 1956 «Etude de notre vocabulaire grammatical. La notion d'article chez nos grammairiens» *Le français moderne* 23: 161-172, 24: 1-13.